

Énergie/Société de patrimoine

Nouveau challenge pour Ernest Mpouho Epigat



Le nouveau directeur général (d) recevant les documents des mains de son prédécesseur, Rufin Ndouongo.



Le Ministre Patrick Eyogo Edzang, a également installé le nouveau SG du ministère de l'Eau et de l'Énergie, Gnonda Alain Jean-Dedieu Bernard (D).

F.A.
Libreville/Gabon

LE ministre de l'Eau et de l'Énergie, Patrick Eyogo

Edzang, a officiellement installé, vendredi dernier, à Libreville, le nouveau directeur général de la Société de patrimoine, Ernest Mpouho Epigat. Ancien membre du gouvernement, le promu qui a occupé,

entre autres, les poste de ministre de la Défense nationale, devrait désormais sécuriser le patrimoine de l'Etat en matière de politique énergétique et de l'eau. « La Société de patrimoine

est acteur majeur du secteur. Mais, il faut, peut-être, redéfinir ses rôles. Nous sommes en train de travailler là-dessus. Et je pense que le nouveau directeur va nous diriger. Nous avons reçu les instructions du chef de l'Etat pour assainir ce secteur qui est ouvert désormais à la concurrence et doit également être régulé de manière plus efficace. Je suis heureux et confiant, puisque le nouveau directeur général a la force de caractère qu'il faut », a insisté le ministre.

Créée en décembre 2011, la Société de patrimoine du service public de l'eau potable, de l'énergie électrique et de l'assainissement est un éta-

blissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle technique du ministère de l'Eau et de l'Énergie. Elle est l'instrument de mise en œuvre de la politique d'exploitation et de conservation de l'ensemble des équipements en matière d'énergie électrique, de ressources hydrauliques et d'assainissement en République gabonaise. Elle est chargée de la production, du transport, de la distribution de l'énergie électrique, de l'eau potable et de l'assainissement des eaux.

En 2015, le gouvernement a décidé de lui concéder officiellement sept ouvrages hydroélectriques. Il s'agit

des centrales électriques thermiques d'Alenakiri, et de Port-Gentil, et celle hydroélectrique de Grand-Poubara, les centres transformateurs de Nkok, Moanda et Franceville, le poste relais et lignes Alenakiri-Nkok.

Des actifs que la structure publique exploitait déjà depuis leur mise en service. Le défi du nouveau directeur général s'avère déjà titanesque. Car, avec la Société de patrimoine, l'Etat dit vouloir se donner les moyens d'alimenter toute la population en eau dès 2017, et de porter la capacité de production d'électricité à plus de 1200 MW en 2020. Une vraie ga-

Transports et Logistique/Cours sur le Transport et la manutention

Les agents de la Marine marchande désormais mieux outillés

F.A.
Libreville/Gabon

LE secrétaire général du ministère des Transports et de la Logistique, Jonas Lola Mvou, a présidé, le 3 novembre dernier, à l'hôtel Boulevard de Libreville, la fin des travaux du cours national de formation sur le transport et la manutention des marchandises dangereuses, organisé avec l'appui technique de l'Organisation maritime internationale (OMI).

Pendant quatre jours, les participants ont appris à connaître les dispositions du Code maritime international des marchandises dangereuses (Code IMDG) et du Code maritime international des cargaisons solides en vrac (Code IMSBC). En somme, il s'agissait d'une formation qui avait pour vocation de contribuer plus efficacement à "connecter navires, ports et personnes" dans l'esprit du thème de la Journée mondiale de la mer et, plus généralement, à préserver et renforcer la sécurité et la sûreté du système des transports mari-



Les officiels lors de la cérémonie de clôture.

times. « Je voudrais surtout me joindre aux consultants pour inviter chacun des participants à multiplier et à amplifier la connaissance acquise par le travail assidu. Ne l'oubliez surtout pas, mesdames et messieurs, c'est ici que votre véritable mission commence », a indiqué Honorat Attoumou Hoba, coordonnateur régional de l'OMI.

Ce séminaire a permis aux stagiaires de mesurer le niveau d'exigence que constitue la mise en œuvre des instruments obligatoires de l'OMI, sur laquelle porte une large part des résultats de l'audit conduit au Gabon, particulièrement la

mise en œuvre des dispositions des Codes IMDG et IMSBC.

« Il conviendra tout d'abord de vous familiariser avec ces fameux instruments obligatoires, leurs évolutions et leurs amendements. L'un des principaux moyens pour y parvenir consistera à exercer une veille réglementaire rigoureuse par l'exploitation des riches sources documentaires de l'OMI. Dans ce domaine, une familiarisation sera indispensable. Travail, opiniâtreté et persévérance devront constituer votre leitmotiv principal », a précisé Pierre Dufour, consultant principal.



Les participants au cour de formation et leurs encadreurs à la fin des travaux.

RAYON D'OR
WWW.RAYONDOR-BAGAGES.FR

Jusqu'à -50%*
*sur le prix de vente conseillé

Dépositaire :		KIPLING		LACOSTE	
EVASION LIGHT		TED LAPIDUS		TANN'S	
EASTPAK		DESIGUAL		IKKS	
SAMSONITE					
DELSEY					
AMERICAN TOURISTER					
HERSCHEL					

Nos 7 boutiques sur Paris

M ^e République 178, rue de Temple PARIS 9 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tel. : 01.42.72.03.76	M ^e St-Lazare 93, rue St-Lazare PARIS 9 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tel. : 01.45.76.32.76	M ^e Rivoli 115, rue de Rennes PARIS 6 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tel. : 01.42.04.35.82	M ^e Pasteur 55, rue de Valenciennes PARIS 18 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h15 Tel. : 01.45.20.69.71	M ^e Alsace 72, rue du Général Leclerc PARIS 15 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tel. : 01.45.39.45.22	M ^e Gare de l'Est 81, Bd de Strasbourg PARIS 10 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tel. : 01.45.36.12.72	M ^e Gare du Nord 1, Bd de Denain PARIS 10 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tel. : 01.45.26.96.72
--	--	--	---	---	--	--

PAS D'ENVOI - VENTE EXCLUSIVE DANS NOS MAGASINS - DETAXE A L'EXPORTATION